

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2023

**DELIBERATION N°CD2023-
02/5/10
DOSSIER N°5545**

**SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME DE MONTLUÇON -
GUERET - PARTICIPATION DU DEPARTEMENT 2023**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Catherine GRAVERON, Armelle MARTIN, Guy MARSALÉIX, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Mary-Line GEOFFRE
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Jean-Jacques LOZACH à Jean-Luc LEGER
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Catherine DEFEMME
Thierry GAILLARD à Franck FOULON
Marinette JOUANNETAUD à Marie-France GALBRUN
Marie-Thérèse VIALLE à Laurence CHEVREUX
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Isabelle PENICAUD à Philippe BAYOL

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Service Ressources*

RAPPORTEUR : Mme Hélène FAIVRE

Présidence de séance assurée par M. Patrice MORANCAIS, Premier Vice-Président, en l'absence de MME Valérie SIMONET, Présidente du Conseil Départemental.

**OBJET : SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME DE MONTLUÇON -
GUERET - PARTICIPATION DU DEPARTEMENT 2023**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,*

VU le rapport CD2023-02/5/10 de Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,
VU l'avis de la Commission CD - Numérique et Mobilités,

DÉCIDE,

- de voter pour 2023 une participation financière de fonctionnement de 77 000 € (chapitre 65 article 6568 - fonction 855) et une subvention d'investissement de 35 000 € (chapitre 204 compte 2041782 - fonction 855) en faveur du Syndicat Mixte pour la création, l'aménagement et l'exploitation de l'Aérodrome de Montluçon-Guéret.

Ne prennent pas part au vote : N. Simonnet (ayant donné pouvoir à C.Defemme), MT. Vialle (ayant donné pouvoir à L. Chevreux), MC. Bunlon, F. Foulon, JJ. Lozach (ayant donné pouvoir à JL. Leger), ML. Geoffre, Elus membres du Syndicat Mixte gestion de l'Aérodrome Montluçon-Guéret.

A voté contre : E. Bodeau

Adopté : 23 pour - 1 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET